



---

**Flash Info | 10 juin 2021**

**Volume 5 no 39**

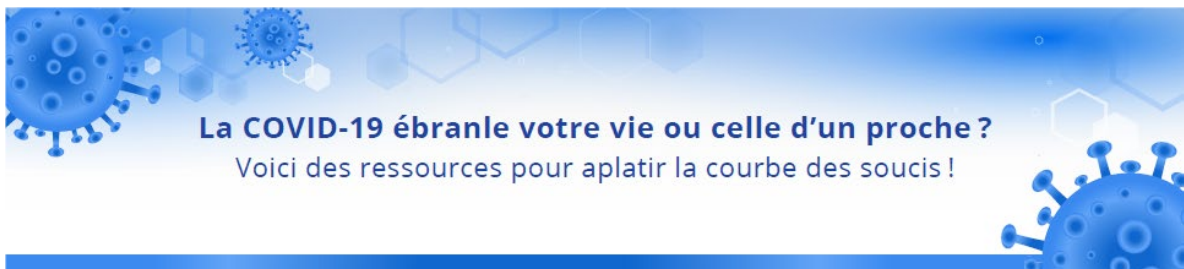
Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

Nathalie Côté, conseillère à l'information  
Philippe Desjardins, conseiller à l'information  
Cindy Provencher, adjointe administrative

Pour joindre l'équipe des communications : [communications@spgq.qc.ca](mailto:communications@spgq.qc.ca)

Bonne lecture!



---

*Négociation fonction publique*

## **Entente de principe entre le SPGQ et Québec**

**Québec, le 7 juin 2021** — Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) et le gouvernement du Québec ont conclu une entente de principe, le 4 juin 2021, qui touche tant les salaires que les conditions de travail des quelque 21 000 professionnelles et professionnels de la fonction publique.

**[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)**

---

*Négociation dans les collèges*

## **Le SPGQ demande un mandat de grève**

**Québec, le 9 juin 2021** — En raison du piétinement dans les négociations en éducation supérieure, le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) entreprend aujourd'hui une tournée de vote de grève auprès du personnel professionnel des 16 cégeps qu'il représente.

« Malgré la conclusion d'une entente de principe pour la fonction publique, nous ne constatons pas d'avancées significatives en éducation, souligne Line Lamarre, présidente du SPGQ. Pour l'instant, les propositions de l'employeur sont insuffisantes pour améliorer l'attraction et la rétention du personnel professionnel dans les collèges, un problème majeur. »

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

---

*Mois de l'histoire des autochtones*

## **Tous des êtres humains**

**7 juin 2021** — Même un œil averti ne devinerait pas que Caroline Girard est issue des Premières Nations. Pourtant, cette professionnelle de Revenu Québec est porteuse des traditions et des émotions du peuple innu.

« Innu, en français, ça veut dire être humain, explique-t-elle. Ça me touche tellement. Je n'ai jamais vécu de discrimination, car je n'ai pas les traits d'une personne issue des Premières Nations et que j'ai toujours vécu hors réserve. Cela étant dit, j'ai une sensibilité envers tout ce qui est arrivé à mon peuple et à ce qu'il subit encore aujourd'hui. »

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)



---

## **Notions concurrentes ou alliées ?**

**7 juin 2021** — Sur le plan personnel et social, personne ou presque ne lèvera la main pour affirmer que la pandémie sévissant depuis mars 2020 fût bénéfique à son bien-être. Toutefois, sur le plan professionnel, un constat se dégage : les expertes et experts du gouvernement du Québec ont conquis ce qui semblait inatteignable avant la crise sanitaire: la conquête de leur autonomie professionnelle.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

---

*Portrait de membre*

## **Combattre les changements climatiques**

**5 juin 2021** — Combattre les changements climatiques est un défi de taille partout sur la planète. Au Québec, plusieurs personnes professionnelles du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques travaillent d'arrache-pied pour le relever. Parmi ceux-ci, on retrouve Hubert Pelletier Picard, conseiller en changements climatiques à la Direction de la prospective climatique et de l'adaptation.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)



---

## **Le travail invisible, ça compte!**

Dans le cadre de sa série de conférence *Regards féministes*, le SPGQ a accueilli deux conférencières de l'AFEAS pour discuter de travail invisible, soit un travail effectué sans rémunération ou de façon sous-rémunérée.

Bien que le travail invisible puisse être effectué autant par les hommes que les femmes, ces dernières sont toutefois davantage touchées. Les enjeux économiques du travail invisible sont nombreux :

- Réduction des heures de travail rémunérées (principalement pour s'occuper des enfants);
- Absence au travail (obligation familiale ou proche aidance);

- Pause professionnelle (impact sur l'ancienneté et la retraite);
- Surmenage et arrêt de travail (charge mentale et émotive);
- Abstention pour des postes à haute responsabilité (plafond de verre);
- Manque de reconnaissance (trou dans le curriculum vitae).

Pour plus d'information, consultez le [manifeste et les outils de l'AFEAS](#).

---

## Présence du SPGQ au 12e congrès de la FIQ

Le SPGQ était présent au début du 12e congrès de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec, qui représente près de 76 000 membres. Dans son mot d'ouverture, la présidente, Mme Nancy Bédard, a brossé un tableau des actions menées depuis le congrès précédent, tenu en novembre 2017.

Elle a rappelé le bras de fer engagé avec le gouvernement libéral de l'époque, afin qu'il accepte de mettre en place des ratios dans le réseau de la santé québécois afin d'assurer des soins sécuritaires. Ces ratios sécuritaires ont pris la forme de projets dans 16 établissements de santé du Québec, et se traduiront par un déploiement graduel dans l'ensemble du réseau.

À l'arrivée du gouvernement de la CAQ, la FIQ a dû adapter rapidement ses pratiques aux mégastuctures laissées par la réforme de la santé. Elle a par ailleurs obtenu de beaux gains dans la négociation de conventions collectives locales, mais l'employeur tarde à les concrétiser.

Dès le début de la pandémie, le gouvernement a suspendu de façon unilatérale plusieurs conditions de travail à coups d'arrêtés ministériels. Les employeurs continuent de sabrer encore plus, tous les jours, dans les conditions de travail, sous prétexte de vouloir prévenir les infections. Entre mars et décembre 2020, il y a eu 43 % plus de démissions que l'année précédente. Ce sont 4 000 professionnel(le)s des soins qui ont quitté le réseau. En décembre 2020, près de 8 000 travailleurs(-ses) étaient en arrêt de travail, ce qui équivaut à 28 % de plus qu'en 2019.

Il n'y a là rien de nouveau. Le réseau de la santé a été fragilisé par des décisions prises depuis 30 ans par la classe politique, et par le choix délibéré de réduire la taille de l'État. En effet, les services publics ne sont pas pensés, financés et dispensés en fonction des besoins mais plutôt, encore, en fonction de cibles budgétaires.

La crise a été un électrochoc collectif qui a permis à la population de constater et de ressentir combien le réseau est brisé. Elle offre aux organisations syndicales une opportunité de ne plus être seules à porter ce combat. La voix de la FIQ et, en toute solidarité avec elle, celle du SPGQ, pourra enfin faire échos aux exigences de la population quant aux soins qu'ils méritent.

---

*Assemblée des délégués syndicaux*

## Élection au comité électoral et à la commission de surveillance

**Rappel** – Les membres de l'assemblée des déléguées et délégués syndicaux (ADS) devra procéder, lors de sa réunion des 11 et 12 juin, à des élections pour deux comités.

- **Comité électoral** : deux postes vacants, dont un provenant de la région de Québec et l'autre provenant de la région de Montréal, pour un mandat jusqu'à l'ADS de novembre 2022.

- **Commission de surveillance** : un poste vacant provenant de la région de Québec et l'autre provenant de la région de Montréal pour un mandat jusqu'à l'ADS de novembre 2022.

Tous les membres peuvent déposer leur candidature à l'un des postes de ces comités afin de participer à la vie de leur syndicat. Veuillez noter qu'il n'est pas nécessaire de faire partie de la délégation pour postuler.

Pour plus d'information, consultez le mandat du [comité électoral](#) et celui de la [commission de surveillance](#). Pour proposer votre candidature, utilisez le [gabarit de curriculum vitae](#). Le curriculum vitae, de deux pages au maximum, doit être envoyé avant 12h le mercredi 10 juin 2021 à Caroline Viau ([caroline.viau@spgq.qc.ca](mailto:caroline.viau@spgq.qc.ca)).

---

## Adhérez à la délégation syndicale du SPGQ!

**Rappel** – Vous travaillez dans un milieu sans délégation syndicale et vous accordez de l'importance à la représentation et à la défense des droits des membres? Qu'à cela ne tienne, car vous pouvez sans tarder grossir les rangs des mille déléguées et délégués du SPGQ exerçant un rôle majeur dans leur milieu de travail et au cœur des instances du syndicat.

Si vous constatez une détérioration de la qualité de vie dans votre milieu de travail, si vos collègues se plaignent d'être surchargés et que la partie patronale fait la sourde oreille à leurs doléances, vous pouvez contribuer au changement.

Comme déléguée ou délégué, vous pourrez :

participer à l'organisation et à la représentation syndicale de votre unité de travail, de votre ministère ou de votre organisme;  
aider vos collègues qui vivent des problèmes liés à l'application de la convention collective ou à une mésentente;  
représenter votre unité de travail dans les instances syndicales du SPGQ.

Vous souhaitez en savoir plus avant de faire le grand saut au sein de la délégation syndicale du SPGQ ? Rien n'est plus simple en nous écrivant à [actionmob@spgq.qc.ca](mailto:actionmob@spgq.qc.ca).

Au plaisir de vous compter parmi les nôtres d'ici peu !

---

*Poste au SPGQ*

### Faites partie de l'équipe!

Envie de relever un nouveau défi au sein d'une équipe de feu? Le SPGQ est actuellement à la recherche de candidates et candidats pour les postes suivants :

- [Personne adjointe administrative aux instances](#)



*Un an sans convention collective*

## Affichez les couleurs du SPGQ

**Rappel** — Plus d'un an après l'échéance de la convention collective, le gouvernement a finalement fait une [offre monétaire](#) à la fonction publique, à la santé et à l'éducation. Le Secrétariat du Conseil du trésor fait toutefois [miroiter des sommes](#) qui ne se retrouveront probablement jamais dans vos poches! Pour les matières sectorielles (non monétaires), tout reste à déterminer.

Vos comités de négociation et toute l'équipe du SPGQ travaillent d'arrache-pied afin de décrocher pour vous les meilleures conditions possible. Ils ont toutefois besoin de votre aide.

C'est le moment de montrer à l'employeur que vous êtes mobilisés et solidaires!

**Affichez fièrement votre soutien à vos équipes de négociation avec les outils suivants :**

[Cadre de photo de profil Facebook](#)

[Signature électronique pour vos courriels professionnels](#) (Vous pouvez aussi simplement inscrire le slogan « Même fonction, même rémunération, sans discrimination » en texte si vous préférez)

[Page couverture pour Facebook](#)

Vous pouvez aussi continuer d'utiliser les outils de la [campagne intersyndicale « On sonne l'alarme »!](#)

Suivez également le SPGQ sur les réseaux sociaux!

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[LinkedIn](#)

Réagissez, commentez et partagez les publications du syndicat pour contribuer à leur rayonnement!



*Congrès du SPGQ*

## Propositions de changement à apporter aux statuts et aux règlements

**Rappel** - Étant donné le report du congrès causé par la pandémie, la délégation se réunira en congrès du 6 au 9 avril 2022 à Québec. Comme à chaque congrès, les membres de la délégation définiront les orientations et la marche à suivre du SPGQ pour les prochaines années. Cette rencontre permettra des discussions, des débats et un partage d'informations pour établir la direction claire que devra prendre le SPGQ à l'avenir.

À cet effet, toute instance ou tout membre du congrès du SPGQ (délégué, délégué substitut, délégué suppléant) peut transmettre au secrétaire des propositions de changement à apporter aux statuts et aux règlements. Les propositions peuvent être

transmises par la poste ou par courriel à [adi.jakupovic@spgq.qc.ca](mailto:adi.jakupovic@spgq.qc.ca). Elles doivent obligatoirement parvenir à Adi Jakupović, secrétaire du SPGQ, avant le 6 septembre 2021, à 16h30. Les propositions ainsi reçues seront inscrites dans un avis de motion qui sera envoyé à tous les membres du congrès au plus tard le 6 novembre 2021. Cet avis doit être transmis également à tout membre du SPGQ qui en fait la demande au secrétaire.

Comme le prévoient les statuts, toute proposition doit être appuyée par au moins de 10 membres du congrès provenant d'au moins deux unités de travail, peu importe la section, ou une résolution du conseil de section si la section compte moins de 10 membres du congrès, et ce, pour les sections basés dans les régions de Québec et de Montréal. Pour les autres régions, le nombre d'appuyeurs est d'au moins 10 membres du SPGQ.

À cet effet, un gabarit peut être utilisé pour faciliter la présentation. Il se trouve à l'adresse suivante sur le site internet du SPGQ : <https://spgq.qc.ca/evenements/congres-spgq/>.

Tout membre du SPGQ qui voudra proposer des modifications aux statuts et règlements devra contacter son ou sa délégué(e) qui se chargera obligatoirement de présenter sa proposition dûment appuyée au secrétaire du SPGQ dans les délais requis.

**Les propositions de modifications aux statuts et règlements déjà reçues entre le 15 avril et 15 septembre 2020 jugées valides seront conservées. Donc, nul besoin de soumettre à nouveau des propositions déjà soumises et acceptées.**

---

*Délégation et comité*

## **Nouvelles formations**

**Rappel** — De nouvelles formations en visioconférence se sont ajoutées au calendrier de formations destinées à la délégation du SPGQ.

Les formations offertes seront les suivantes :

- Santé sécurité au travail (pour délégués)
- Santé sécurité au travail (pour comités)
- Civilité
- Invalidité et assurances
- Civilité
- Invalidité et assurances
- Mesures administratives et disciplinaires
- Rédaction des griefs

La durée des formations est d'une demi-journée et le nombre de participants sera de 20 pour chacune d'elles.

**Je m'inscris à une formation**

Bien que le nombre de participants soit limité, le SPGQ vous invite à vous inscrire sur la liste d'attente au cas où des places se libéreraient. Le syndicat vous remercie pour votre dévouement et vous pouvez compter sur le soutien de l'organisation.

---

*Coronavirus (COVID-19)*

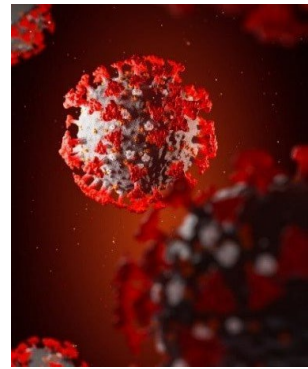
**Le SPGQ vous informe**



**Rappel** — La situation de la pandémie de coronavirus évolue très rapidement. Vous trouverez toute l'information dans notre [foire aux questions](#)

Elle est mise à jour au fur et à mesure que nous obtenons de nouvelles informations. Vous pouvez également consulter tous les bulletins Dernière heure diffusés à partir de cette page : <https://spgq.qc.ca/derniere-heure/>.

Finalement, vous pouvez suivre notre [page Facebook](#).



## Bureaux fermés

Les bureaux du SPGQ sont actuellement fermés. Notre personnel est toutefois en télétravail et il continue de répondre à vos questions par téléphone et par courriel.

---

## Les professionnels en action

Souvent invisibles, méconnus et peu spectaculaires, les gestes posés par les professionnels assurent pourtant la stabilité, le bon fonctionnement, la planification, le respect, le rayonnement et la santé des institutions québécoises. Cette chronique propose quelques articles où le travail des professionnels s'illustre au quotidien en une multitude de facettes, aux quatre coins du Québec.



Vous avez des articles ou des anecdotes qui mettent en valeur le rôle des professionnels? Merci de nous les partager à [communications@spgq.qc.ca](mailto:communications@spgq.qc.ca)!

(BAnQ) [Un recensement de 1760 revient à Trois-Rivières](#)  
Le Nouvelliste, 7 juin 2021

(SPGQ) [Un retour au travail à baliser](#)  
La Tribune, 5 juin 2021

(OQLF) [Que signifient les acronymes BIPOC et PANDC?](#)  
Radio-Canada, 5 juin 2021

(AMF) [Zéro amende dans l'affaire Desjardins](#)  
Journal de Montréal, 5 juin 2021

(CALQ + MNBAQ) [«Parmi les monstres» prendra l'affiche au Musée](#)  
Journal Le Soir, 4 juin 2021

(CNESST) [Pas d'indemnisation pour une trafiquante de drogue du viol](#)  
Journal de Québec, 4 juin 2021

(RQ) [Sites de minage de cryptomonnaies: difficile à rentabiliser](#)  
L'Étoile du lac, 4 juin 2021

---

[>> Consultez les archives des Flash-info](#)



[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

